

09 NOV 2016

Visa N° 26004

P. Le Directeur Général  
du Contrôle Financier

REPOBLIKAN'I MADAGASIKAR  
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET



AKOTOARIMANTRA Dieudonné Gemrat  
Inspecteur Général d'Etat

ARRETE INTERMINISTERIEL N° 23978/2016 MFB/MFPTLS  
rectifiant certaines dispositions de l'Arrêté N°16 625/2016-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 portant  
ouverture d'un concours direct et professionnel pour le recrutement  
de 30 Elèves Comptables du Trésor

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET,  
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

- Vu la Constitution;
- Vu la Loi N° 2003-011 du 03 Septembre 2003 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu la Loi N° 2004-030 du 09 Septembre 2004 sur la lutte contre la corruption;
- Vu le Décret N° 61-487 du 23 Août 1961 créant le corps des Comptables du Trésor et fixant le Statut Particulier de ce corps;
- Vu le Décret N° 74-034 du 25 Janvier 1974 fixant la rémunération des candidats reçus à un concours administratif et devant suivre une formation dans un établissement public à Madagascar;
- Vu le Décret N° 94-558 du 20 Septembre 1994 portant classement hiérarchique des corps de fonctionnaires;
- Vu le Décret N° 2011-446 du 09 Août 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2004-730 du 27 Juillet 2004 fixant les modalités de recrutement et de nomination des fonctionnaires;
- Vu le Décret N° 2011-447 du 09 Août 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2005-500 du 19 Juillet 2005 régissant les principes généraux relatifs à l'organisation des concours administratifs;
- Vu le Décret N° 2016-659 du 07 Juin 2016 fixant les attributions du Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales ainsi que l'organisation générale de son Ministère;
- Vu le Décret N° 2014-1102 du 22 Juillet 2014 fixant les attributions du Ministre des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère;
- Vu le Décret N° 2016-250 du 10 avril 2016 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret N°2016-265 du 15 avril 2016 portant nomination des membres du Gouvernement.
- Vu l'Arrêté N°16 625-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 portant ouverture d'un concours direct et professionnel pour le recrutement de 30 Elèves Comptables du Trésor

ARRETEMENT :

Article 1: Certaines dispositions de l'Arrêté n° 16.625/2016-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 sont rectifiées comme suit :

AU LIEU DE :

Article 2 : Ces concours auront lieu les Jeudi 10 et Vendredi 11 novembre 2016

LIRE :

Article 2 (nouveau) : Les dates des épreuves du Concours de Recrutement de 30 Elèves Comptables du Trésor, objet de l'Arrêté N°16 625-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 sont reportés au Mercredi 25 et Jeudi 26 Janvier 2017 selon le calendrier ci-après.

Concours Direct:

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Français sous forme de Questions à Choix Multiples

Durée: 2 heures

Coefficient: 2

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 14h à 16h

Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur différents domaines : organisation constitutionnelle et administrative de Madagascar, économie, informatique, comptabilité, gestion.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Mathématiques sous forme de Questions à Choix Multiples : mathématiques générale, probabilités, statistiques.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 14h à 15h

Epreuve: Test Psychotechnique

Durée : 1 heure

Coefficient : 2

Concours Professionnel:

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Français sous forme de Questions à Choix Multiples

Durée: 2 heures

Coefficient: 2

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 14h à 16h

Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur différents domaines : organisation constitutionnelle et administrative de Madagascar, économie, informatique, comptabilité, gestion.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur l'Organisation et les Activités de la Direction Générale du Trésor.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 14h à 15h

Epreuve: Test Psychotechnique

Durée : 1 heure

Coefficient : 2

Article 3: Aucune nouvelle inscription au concours ne sera autorisée.

Article 4 : En raison de l'urgence et conformément à l'Article 6 de l'ordonnance N° 62-041 du 19 Septembre 1962 relative aux dispositions de droit international privé, le présent Arrêté entre en vigueur dès sa publication radiodiffusée et/ou télévisée ou par affichage indépendamment de son insertion au Journal Officiel de la République.

Article 5: Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

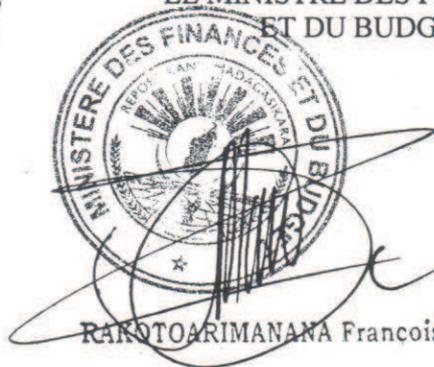
Antananarivo, le 10 NOV 2016

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES



**MAHARANTE R. Jean de Dieu Benjamin**

LE MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET



**RAKOTOARIMANANA Francois M.M. Gervais**



09 NOV 2016

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

Visa N° 16006 du  
P. Le Directeur Général  
d'Administration Financière P. \*

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET



Service des Etudes et Suivi  
des Mouvements des Effectifs

RANDRIAMANANA Todiariovo

ARRETE N° 23977/2016-MFB/MFPTLS

rectifiant certaines dispositions de l'Arrêté N° 16 623/2016-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 portant  
ouverture d'un concours direct et professionnel pour le recrutement de 12 Contrôleurs du Trésor

JAKOTOARIMANITRA Dieudonné Germain  
Inspecteur Général d'Etat

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET,  
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES,

- Vu la Constitution;
- Vu la Loi N° 2003-011 du 03 Septembre 2003 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu la Loi N° 2004-030 du 09 Septembre 2004 sur la lutte contre la corruption;
- Vu le Décret N° 61-486 du 23 Août 1961 fixant le Statut Particulier du corps des Contrôleurs du Trésor;
- Vu le Décret N° 74-034 du 25 Janvier 1974 fixant la rémunération des candidats reçus à un concours administratif et devant suivre une formation dans un établissement public à Madagascar;
- Vu le Décret N° 94-558 du 20 Septembre 1994 portant classement hiérarchique des corps de fonctionnaires ;
- Vu le Décret N° 2011-446 du 09 Août 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2004-730 du 27 Juillet 2004 fixant les modalités de recrutement et de nomination des fonctionnaires;
- Vu le Décret N° 2011-447 du 09 Août 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2005-500 du 19 Juillet 2005 régissant les principes généraux relatifs à l'organisation des concours administratifs;
- Vu le Décret N° 2016-659 du 07 juin 2016 fixant les attributions du Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales ainsi que l'organisation générale de son Ministère;
- Vu le Décret N° 2014-1102 du 22 Juillet 2014 fixant les attributions du Ministre des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère;
- Vu le Décret N° 2016-250 du 10 avril 2016 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret N° 2016-265 du 15 avril 2016 portant nomination des membres du Gouvernement.
- Vu l'Arrêté N° 16 623-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 portant ouverture d'un concours direct et professionnel pour le recrutement de 12 Contrôleurs du Trésor

ARRETEMENT :

Article 1: Certaines dispositions de l'Arrêté n° 16.623/2016-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 sont rectifiées comme suit :

AU LIEU DE :

Article 2 : Ces concours auront lieu les Jeudi 10 et Vendredi 11 novembre 2016

LIRE :

Article 2 (nouveau): Les dates des épreuves du Concours de Recrutement de 12 Contrôleurs du Trésor, objet de l'Arrêté N°16 623-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 sont reportés aux Mercredi 25 et Jeudi 26 Janvier 2017 selon le calendrier ci-après.

Concours Direct

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Français sous forme de Questions à Choix Multiples

Durée: 2 heures

Coefficient: 2

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 14h à 16h

Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur différents domaines : organisation constitutionnelle, administrative et financière de Madagascar, économie, comptabilité, droit, gestion, informatique.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Mathématiques sous forme de Questions à Choix Multiples : mathématiques générale, mathématiques financières, probabilités, statistiques.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 14h à 15h

Epreuve: Test Psychotechnique

Durée : 1 heure

Coefficient : 2

Concours Professionnel

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Français sous forme de Questions à Choix Multiples

Durée: 2 heures

Coefficient: 2

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 14h à 16h

Epreuve: Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur différents domaines : organisation constitutionnelle, administrative et financière de Madagascar, économie, comptabilité, droit, gestion, informatique.

Durée: 2 heures  
Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur l'Organisation et les Activités de la Direction Générale du Trésor.

Durée: 2 heures  
Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 14h à 15h

Epreuve: Test Psychotechnique

Durée : 1 heure  
Coefficient : 2

Article 3: Aucune nouvelle inscription au concours ne sera autorisée.

Article 4: En raison de l'urgence et conformément à l'Article 6 de l'ordonnance N° 62-041 du 19 Septembre 1962 relative aux dispositions de droit international privé, le présent Arrêté entre en vigueur dès sa publication radiodiffusée et/ou télévisée ou par affichage indépendamment de son insertion au Journal Officiel de la République.

Article 5 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

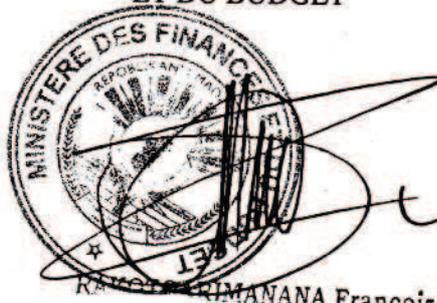
Antananarivo, le 10 NOV 2016

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES



**MAHARANTE R. Jean de Dieu Benjamin**

LE MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET



**RANJANANANA Francois M.M. Gervais**

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET

ARRETE INTERMINISTERIEL N° 23916/2016-MFB/MFPTLS

rectifiant certaines dispositions de l'Arrêté N°16 624/2016-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 portant  
ouverture d'un concours direct et professionnel pour le recrutement  
de 30 Elèves Percepteurs Principaux des Finances

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET,  
LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

- Vu la Constitution;
- Vu la Loi N° 2003-011 du 03 Septembre 2003 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu la Loi N° 2004-030 du 09 Septembre 2004 sur la lutte contre la corruption;
- Vu le Décret N° 61-486 du 23 Août 1961 fixant le Statut Particulier du corps des Percepteurs Principaux des Finances;
- Vu le Décret N° 74-034 du 25 Janvier 1974 fixant la rémunération des candidats reçus à un concours administratif et devant suivre une formation dans un établissement public à Madagascar;
- Vu le Décret N° 94-558 du 20 Septembre 1994 portant classement hiérarchique des corps de fonctionnaires;
- Vu le Décret N° 2011-446 du 09 Août 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2004-730 du 27 Juin 2004 fixant les modalités de recrutement et de nomination des fonctionnaires;
- Vu le Décret N° 2011-447 du 09 Août 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2005-500 du 19 Juillet 2005 régissant les principes généraux relatifs à l'organisation des concours administratifs;
- Vu le Décret N° 2016-659 du 07 Juin 2016 fixant les attributions du Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales ainsi que l'organisation générale de son Ministère;
- Vu le Décret N° 2014-1102 du 22 Juillet 2014 fixant les attributions du Ministre des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère;
- Vu le Décret N° 2016-250 du 10 avril 2016 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret N°2016-265 du 15 avril 2016 portant nomination des membres du Gouvernement.
- Vu l'Arrêté N°16 624-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 portant ouverture d'un concours direct et professionnel pour le recrutement de 30 Elèves Percepteurs Principaux des Finances

ARRENTENT :

Article 1: Certaines dispositions de l'Arrêté n° 16.624/2016-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 sont rectifiées comme suit :

AU LIEU DE :

Article 2 : Ces concours auront lieu les Jeudi 10 et Vendredi 11 novembre 2016

LIRE :

Article 2 (nouveau): Les dates des épreuves du concours de recrutement d'Elèves Percepteurs Principaux des Finances, objet de l'Arrêté N°16 624-MFB/MFPTLS du 04 Août 2016 sont reportés au Mercredi 25 et Jeudi 26 Janvier 2017 selon le calendrier ci-après.

Concours Direct

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Français sous forme de Questions à Choix Multiples

Durée: 2 heures

Coefficient: 2

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 14h à 16h

Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur différents domaines : organisation constitutionnelle, administrative et financière de Madagascar, économie, comptabilité, droit, gestion, informatique.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Mathématiques sous forme de Questions à Choix Multiples : mathématiques générale, mathématiques financières, probabilités, statistiques.

Durée: 2 heures

Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 14h à 15h

Epreuve: Test Psychotechnique

Durée : 1 heure

Coefficient : 2

Concours Professionnel

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Test de Français sous forme de Questions à Choix Multiples

Durée: 2 heures

Coefficient: 2

\* Mercredi 25 Janvier 2017 de 14h à 16h

Epreuve: Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur différents domaines : organisation constitutionnelle, administrative et financière de Madagascar, économie, comptabilité, droit, gestion, informatique.

Durée: 2 heures  
Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 08h à 10h

Epreuve: Questions à Choix Multiples portant sur l'Organisation et les Activités de la Direction Générale du Trésor.

Durée: 2 heures  
Coefficient: 3

\* Jeudi 26 Janvier 2017 de 14h à 15h

Epreuve: Test Psychotechnique

Durée : 1 heure  
Coefficient : 2

Article 3: Aucune nouvelle inscription au concours ne sera autorisée.

Article 4: En raison de l'urgence et conformément à l'Article 6 de l'ordonnance N° 62-041 du 19 Septembre 1962 relative aux dispositions de droit international privé, le présent Arrêté entre en vigueur dès sa publication radiodiffusée et/ou télévisée ou par affichage indépendamment de son insertion au Journal Officiel de la République.

Article 5: Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antananarivo, le 10 NOV 2016

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION,  
DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES



**RAKOTARANTE R. Jean de Dieu Benjamin**

LE MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET



**RAKOTARIMANANA François M.M. Gervais**